

**Les femmes des communautés francophones et acadiennes :
Ensemble vers le Sommet**

Mémoire présenté par l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) à la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) en vue du Sommet des communautés francophones et acadiennes 2007

Mars 2007

Méthodes de consultation utilisées dans la production du mémoire

En juin 2006, à l'occasion du lancement officiel du tout nouvel organisme issu de l'amalgamation de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, le Réseau national d'action éducation femmes et l'Association des Guides franco-canadiennes, l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) a tenu son assemblée générale annuelle. Sous le thème : « Ensemble, vers le Sommet! », les membres du nouvel organisme ont tourné le regard vers l'avenir. Nous avons examiné non seulement l'élan à donner à l'AFFC mais aussi comment apporter notre contribution aux communautés et assurer un futur meilleur pour toutes et tous.

Afin de laisser libre cours à la créativité et à la spontanéité des réflexions approfondies, nous avons choisi d'utiliser le 'forum ouvert' comme véhicule pour notre réflexion. Ce forum, tenu le 24 juin 2006, a rassemblé une quarantaine de représentantes des organismes membres de l'AFFC. L'objectif de l'activité était de susciter la réflexion et la collaboration parmi les participantes dans le but d'amorcer un processus menant à une position commune qui répond aux enjeux capitaux et vitaux pour les femmes francophones en milieu minoritaire et qui inclut des moyens pour l'actualiser. L'objectif du Sommet étant de faire le point et de renouveler une vision commune du développement des communautés, les femmes se sont inspirées des questions suivantes, comme fils conducteurs, dans leurs délibérations : *Quelles seront nos revendications communes en tant que femmes francophones vivant en milieu minoritaire au Canada? Quels messages-clés allons-nous véhiculer dans nos réseaux/régions en préparation pour le Sommet des communautés?*

En fin de forum, les femmes ont identifié certaines priorités. Celles-ci ont été l'objet de discussions plus approfondies en petits groupes après la tenue du forum. Le forum, et l'exercice de réflexion qui a suivi, ont permis de faire ressortir quelques grandes préoccupations des femmes francophones en milieu minoritaire ainsi que des réflexions et pistes d'action en réponse aux questions formulées pour chaque enjeu. C'est donc avec un immense plaisir que nous venons partager le fruit de nos réflexions en répondant aux questions posées par la FCFA.

1. Enjeu : Démographie

Quelles sont les stratégies les plus susceptibles de renforcer la vitalité démographique des communautés francophones et acadiennes compte tenu de leur diversité?

- La reconnaissance de la diversité féminine;
- La relève auprès des jeunes filles;
- L'accueil aux immigrantes.

Les communautés francophones et acadiennes ont intérêt à être plus inclusives de la diversité féminine tant culturelle que socioéconomique, pour ne nommer que celles-là, et à mettre en œuvre des mesures pour faciliter la vie familiale par des mesures qui permettent aux femmes de travailler ou de rester à la maison selon leurs priorités.

Pour faciliter ce processus, l'accent sera mis sur le développement de services de garde en français et des politiques qui incitent les employeurs à être plus au fait des réalités de la vie des femmes et de leur famille. En plus de la flexibilité en milieu de travail, il est important de s'orienter vers la concrétisation de l'équité salariale, des compensations financières pour les aidantes naturelles, etc. Par l'accroissement de l'autonomie des femmes et le respect de leur choix, ces mesures contribueront en outre à bâtir un environnement sain et sécuritaire.

Une place de choix sera faite aux jeunes filles¹ qui sont véritablement les femmes de demain. En leur créant des espaces de vie en français, dans lesquels elles peuvent s'épanouir, les jeunes filles seront plus à même de conserver leur langue et leur culture et la retransmettre. D'autre part, on les inclura davantage dans les projets de développement de nos communautés dans tous les secteurs. Finalement, elles sont la relève pour les groupes de femmes dont l'apport est essentiel au développement et à l'épanouissement de nos communautés.

Les communautés francophones retirent de grands bénéfices en étant plus inclusives des immigrantes². Les femmes immigrantes sont très souvent confrontées dès le départ à une faible situation économique, doublée parfois de violence. Les immigrantes qui connaissent des inégalités socio-économiques bénéficieraient d'une reconnaissance de leurs acquis par le Canada. Leur employabilité s'en trouverait accrue. Un retour imprévu aux études, dans le but de parfaire une éducation, ne devrait pas engendrer des dépenses supplémentaires ou de l'endettement excessifs. Nous avons présentement une perte d'énergie communautaire et perte d'expérience face aux immigrantes; expérience autrement valable et riche mais non reconnue par les systèmes d'éducation et le marché de l'emploi canadien. Non seulement faut-il œuvrer afin que les systèmes d'éducation et le marché de l'emploi reconnaissent les compétences venant de l'étranger, mais il faut favoriser les échanges pour mieux se connaître et se comprendre et réviser le système actuel d'évaluation des acquis pour un système intégré et reconnu. L'intégration des femmes immigrantes signifie la mise en œuvre de mesures qui visent la stabilité; une stabilité à la fois socioéconomique et culturelle, garante de l'épanouissement des femmes, de leurs enfants, car à enfant pauvre, on trouve derrière une mère aussi pauvre que lui³.

2. Enjeu : Identité et diversité

Qu'est-ce que les francophones du Canada ont en commun?

- Les femmes comme instruments de changement.

Sur quelles bases peuvent-ils former une collectivité reconnue et écoutée au plan national?

¹ Les jeunes femmes et les groupes de femmes ont été identifiés comme une des cinq priorités lors du forum de l'AFFC.

² La reconnaissance des acquis, l'intégration et l'aide de la société d'accueil ont été identifiées comme une des cinq priorités lors du forum de l'AFFC.

³ UNICEF

- Des communautés dynamiques qui proposent des modèles.

Nous sommes tentées de répondre à ces questions très simplement : les femmes sont d'abord ce que les francophones du Canada ont en commun. Les femmes forment environ 50 % de la population canadienne et un pourcentage similaire dans les communautés francophones en milieu minoritaire. Les femmes sont des piliers de nos communautés, engagées dans tous les secteurs de l'activité humaine. Elles sont le canal de transmission par excellence des valeurs, de la culture et de la langue. Elles font traditionnellement le pont entre les décisions des différents gouvernements et la réalité terrain. Elles sont des instruments de changement et une valeur ajoutée.

Les francophones du Canada font face à de nombreux défis, dont celui de la pérennité de la langue. À cela s'ajoute pour les femmes celui de la dilution de leur identité dans tout le travail invisible qu'elles effectuent pour soutenir et vitaliser les communautés: les aidantes naturelles, les femmes qui choisissent de rester à la maison pour élever leurs enfants, les femmes qui forment une part significative du bénévolat dans nos communautés...

Les groupes locaux, provinciaux et nationaux francophones, touchent de près et de loin aux intérêts et besoins des femmes en intervenant efficacement dans les domaines tels la mise sur pied de services de garde à prix abordable, l'éducation de femmes analphabètes, l'accès à des soins de santé appropriés, le développement de services pour les femmes âgées, etc. Néanmoins, dans les dossiers majeurs tels les soins aux personnes handicapées ou en perte d'autonomie, la violence conjugale, l'équité salariale, la pauvreté, leurs besoins passent à travers les mailles du filet et ce sont les groupes de femmes qui pallient au mieux de leurs ressources à ces manques.

La mise sur pied de services en français permet aux femmes francophones en milieu minoritaire de briser leur isolement et de se relever plus facilement d'une situation socio-économique inéquitable, d'une situation de violence ou d'un problème relié à la santé. Les groupes de femmes sont les mieux placés pour étudier et comprendre leurs besoins et s'en faire les porte-parole sur les scènes locale, provinciale et nationale. Les francophones du Canada ont besoin de ces groupes pour la recherche, la sensibilisation, la défense de droits, la mise sur pied de services directs adaptés aux besoins réels des femmes et l'analyse terrain des politiques.

Les femmes francophones partagent, avec l'ensemble des francophones, un statut minoritaire à l'échelle continentale. Elles doivent rester bien connectées entre elles et avec leurs partenaires par l'échange d'expertise et d'expérience, le réseautage et des partenariats d'envergure qui touchent des problématiques communes à toutes les femmes : des services en français de qualité, des services de garde à prix abordable, des employeurs qui encouragent le choix des femmes d'avoir une famille, des compensations pour le travail invisible des femmes, l'égalité salariale, la lutte à la pauvreté et à la violence, etc. Il importe cependant que lors de l'adoption de politiques et de mesures et l'attribution de fonds aux groupes de femmes, de s'assurer

que les leaders comprennent bien la différence entre les femmes du Québec et celles en milieu minoritaire⁴. Sur la scène politique, les femmes francophones doivent être reconnues pour ce qu'elles ont en commun mais aussi pour ce qui les distingue afin que les décisions soient justes et adaptées.

Les communautés francophones en milieu minoritaire, de par les défis particuliers auxquels elles sont confrontées ont les moyens et la volonté de redoubler d'ardeur pour faire entendre leur voix, se développer et s'épanouir, et donner aux femmes les moyens de sécuriser leur avenir et celui de leurs enfants. Dans un pays où on respecte la dualité linguistique, où le gouvernement fédéral est tenu d'adopter des mesures positives pour le développement et l'épanouissement des communautés de langue minoritaire, le potentiel de développer et de proposer des modèles distincts et dynamiques est élevé. Les femmes francophones croient en une société juste et équitable, ouverte sur le monde et inclusive, reconnaissant la diversité.

3. Enjeu : Gouvernance

Comment les communautés francophones et acadiennes peuvent-elles s'assurer d'avoir les ressources humaines, les moyens et une vision d'ensemble pour maintenir leur capacité institutionnelle?

- Les femmes francophones aux tables de négociations et aux postes décisionnels.

Bien que les femmes soient impliquées dans toutes les sphères de l'activité humaine et très actives dans les groupes qui contribuent à l'épanouissement et au développement des communautés francophones et acadiennes, elles ont besoin d'être représentées par des femmes au sein du gouvernement afin que leurs besoins et intérêts particuliers soient reconnus et compris véritablement, par l'expérience même d'être femmes. C'est donc en tant que femmes qu'elles doivent siéger aux différentes tables de négociations, ce qui contribue à optimiser les conditions de développement de la société canadienne dont elle compose plus ou moins 50 %.

De la prise de décision à la réalité terrain, c'est souvent les femmes qui font le pont. L'État se décharge de certaines responsabilités en laissant les femmes effectuer la plupart du travail invisible : les aidantes naturelles, par exemple, en font les frais, bien que l'étude *Les aidantes naturelles dans nos communautés francophones et acadienne au Canada* (AFFC, 2006) souligne qu'elles ne veulent pas que délaisser cette responsabilité. Ce qu'elles veulent, c'est davantage de services pour les aider à 'aider' et en particulier des services en français.

Du financement⁵, dépendent toutes les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs des groupes qui aident les femmes et leurs familles : sensibilisation, promotion, rencontres, services directs, rétention du personnel administratif, déplacement de personnel et de bénévoles. Les femmes doivent être impliquées dans celles entourant l'attribution d'enveloppes aux groupes nationaux et aux provinces.

⁴ * Priorité identifiée lors du forum de l'AFFC.

⁵ Le financement des groupes de femmes est une des priorités identifiées lors du forum de l'AFFC.

De plus, on veillera à adapter le milieu politique pour les femmes. Reconnaître la femme dans sa diversité et dans ses particularités est un incitatif d'engagement. Les femmes doivent participer davantage aux décisions en occupant des postes d'influence et décisionnels. Il faut redonner aux femmes la part qui leur revient comme entité égale et non secondaire en les valorisant dans leurs choix, en adaptant les milieux de travail pour accommoder leurs choix, et en adaptant le milieu de la politique afin de leur faire une place réelle.

4. Enjeu : renouvellement du fédéralisme

Quels sont les intérêts que partagent le Québec et les communautés francophones et acadiennes envers une francophonie canadienne qui les engloberait tous?

- La vitalité de la langue;
- L'ouverture sur le monde.

Un Québec en partenariat avec les communautés francophones en milieu minoritaire doit soutenir au mieux leur développement et leur épanouissement en facilitant le dialogue et l'échange d'expertise et de soutien entre les femmes francophones, tant sur la scène nationale qu'internationale, pour faire avancer les dossiers communs que sont la préservation et la transmission de la langue et de la culture, le maintien et la création de services en français de qualité.

Le Québec et les communautés francophones et acadiennes en milieu minoritaire oeuvrent pour une société plus accueillante de la diversité féminine et au maintien et à l'augmentation de services universels pour la population francophone partout où elle se trouve au Canada.

Les femmes se solidarisent de plus en plus, délaissant les intérêts particuliers afin de servir de plus grands desseins. Tant la Fédération des femmes du Québec que l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne, par exemple, peuvent parler au nom de toutes les femmes francophones. Selon les contextes, on doit aller au-delà de nos spécificités afin de participer pleinement à un changement nécessaire. Les femmes francophones, dans leurs relations avec le Québec, entrevoient des rapports basés sur l'atteinte d'objectifs communs, tout en reconnaissant les compétences et la diversité des communautés et des femmes qui les composent.

5. Enjeu : Francophonie internationale

Qu'est-ce que les communautés francophones et acadiennes peuvent apporter à la francophonie mondiale? Et que peuvent-elles en retirer?

- Expertise, expérience, modèles et support politique.

Partout à travers le monde, les femmes partagent des défis similaires : selon les régions du monde, elles sont plus susceptibles de voir leurs droits humains bafoués

(en outre : être atteinte par une forme ou une autre d'inégalité socioéconomique ou de violence⁶ - une violence qui peut être conjugale, sociale, économique, politique ou autre). Par l'entraide et l'échange d'expertise, les femmes francophones connectées entre elles se proposent mutuellement des modèles d'action pour être des instruments de changement. Les groupes de femmes qui s'entraident dans leurs dossiers communs, qui échangent l'expertise, contribuent au changement constructif tout en respectant la diversité des cultures à l'intérieur de la francophonie.

Les femmes francophones en milieu minoritaire, par une participation accrue sur la scène internationale, contribuent à augmenter la visibilité de leurs communautés. L'augmentation de leur participation à la politique, aux différents corps et organismes politiques nationaux et internationaux, leur présence à des événements d'envergure internationale, facilitent l'adoption et la mise en œuvre de mesures positives pour l'ensemble des communautés francophones. Peu à peu, elles portent leur voix sur la scène internationale non seulement pour tirer profit des expériences des autres mais également pour apporter leur aide et leur vision tirés de leur expertise et expérience dans des contextes difficiles. Ce sont là de précieux et uniques apports aux communautés tant au niveau local, national qu'international.

Les femmes, co-fondatrices des familles et des communautés, sont les courroies de transmission de la culture et de la langue maternelle. C'est par la femme qu'on fait vivre et qu'on renouvelle la langue. Si les communautés de langue française en milieu minoritaire du Canada développent des modèles de droits humains, et d'égalité réelle entre les hommes et les femmes, la présence accrue des femmes francophones sur la scène internationale en sera d'autant plus efficace.

6. Enjeu : Vitalité

Quels sont les maillons faibles de la vitalité des communautés francophones et acadiennes?

- Le travail invisible non reconnu des femmes;
- Le double isolement des femmes francophones qui vivent des situations difficiles;
- Le financement en baisse des groupes de femmes;
- L'accueil aux immigrantes⁷ et leur intégration;
- Un dialogue timide avec la relève.

Et dans quelle mesure ces défis sont-ils pertinents aux différentes communautés?

- Les femmes, éléments vitaux des communautés, assurent la pérennité de celles-ci mais elles font face à d'énormes défis. Et les enjeux sont importants, tant pour leur avenir que pour celui de leur communauté.

⁶ La violence faite aux femmes est une des cinq priorités identifiées lors du forum de l'AFFC.

⁷ Voir 1. Enjeu : Démographie.

Les femmes francophones en milieu minoritaire sont plus à risque, de par leur isolement linguistique et parfois géographique, de voir leur situation d'inégalité perdurer.

Parce que les femmes sont des piliers de la vitalité des communautés francophones et acadiennes, toute atteinte à leur identité et à leur épanouissement entrave le développement et l'épanouissement de leur famille et leur communauté.

Traditionnellement, tout ce que l'État ne finance pas, les groupes et les personnes les plus près des problématiques ignorées s'en chargent à bas prix. Les femmes produisent beaucoup de ce travail 'invisible' d'une société. Le travail des femmes qui choisissent de rester à la maison pour élever leurs enfants n'est pas ou peu reconnu par l'État. Les femmes qui prennent soin d'un conjoint en perte d'autonomie ou d'un enfant handicapé, au prix de leur santé, mentale et physique, n'ont pas accès à des services décentes (en français ou autrement) pour leur venir en aide et à peu de compensations financières.

C'est par les femmes que se font les changements : les groupes de femmes et les femmes impliquées dans les groupes mixtes d'entraide luttent en faveur d'un revenu décent et équitable, permettent aux femmes violentées ou aux aidantes naturelles, par exemple, d'avoir une voix publique et font des pressions en faveur de l'équité salariale, de politiques sociales favorables aux femmes et à leurs familles pour un présent et un avenir meilleur pour toute la communauté. Les groupes de femmes sur le terrain créent des partenariats, favorisent l'entraide et la solidarité mais leurs ressources sont limitées.

On doit pouvoir mieux outiller les jeunes femmes et maintenir un dialogue intergénérationnel respectueux, basé sur la valorisation. Ces jeunes femmes doivent évoluer dans des espaces de vie en français dynamiques qui leur donneront l'option réelle d'être des instruments de changement positif pour leur communauté. Les femmes doivent maintenir des rapports intergénérationnels sur une base continue afin que féminisme rime avec épanouissement des femmes, de leur famille et de leur communauté.

Avec les récentes compressions annoncées par le gouvernement⁸, les femmes francophones voient leurs ressources fortement compromises et leurs réseaux formels et informels ébranlés. D'abord par une redéfinition des critères du Programme de promotion de la femme qui ne permettent plus le financement des groupes pour la défense des droits, le démarchage politique ou pour la recherche; par la fermeture de 12 des 16 bureaux régionaux de Condition féminine Canada; et par des coupures et réallocations de l'ordre de 5 millions de dollars sur deux ans dans l'administration des programmes de Condition féminine Canada. D'autre part, l'abolition du Programme de contestation judiciaire, par lequel les femmes qui se sentent lésées dans leurs droits pouvaient avoir recours à faibles coûts, vient saper dans leur pouvoir de se faire

⁸ Les compressions annoncées le 25 septembre 2006 par le gouvernement conservateur de Stephen Harper dans un contexte de surplus budgétaire de près de 13 milliards de dollars.

entendre. À cela s'ajoutent des coupures budgétaires et de programmes dans les secteurs de l'alphabétisation et le bénévolat, pour ne nommer que ceux-là.

Évidemment, les groupes de femmes sont actifs depuis longtemps. Ils ont su naviguer à travers des changements tant structurels que sociaux. Les groupes de femmes se sont adaptés et ont su maintenir le cap. Cependant, pour continuer, les femmes francophones en milieu minoritaire doivent être davantage présentes dans les négociations concernant l'allocation de l'appui gouvernemental aux communautés afin que leurs besoins et ceux de leur famille soient entendus et répondus.

La vitalité de nos communautés passe inévitablement par la création d'une relève; une relève pour les groupes de femmes et pour les différents instruments de changement dans nos communautés. Cela a son importance non seulement pour la continuité et la mouvance des groupes de femmes mais aussi pour la pérennité de nos communautés en milieu minoritaire, actualisée par le dynamisme de notre présence sur les scènes nationale et internationale et la transmission de la langue et la culture.

Auteure : Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC)
Rédaction : Christiane Langlois